



MAIRIE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le vingt-quatre mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M D.DUFAU - Mme I.LESBATS - M. S. LABAT - M. S.GILBERT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. C. VIGNEAU - M. G. NAPIAS

ABSENTS : M. F.PEHAU et Mme C. LACOSTE excusés.

POUVOIRS : M. F.PEHAU donne pouvoir à M. J.WATIER, Mme C. LACOSTE donne pouvoir à Mme I.LESBATS

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Procuration : 2

OBJET : Approbation du Budget Primitif de la commune de LIT ET MIXE pour l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, par 18 voix POUR et 1 abstention (celle de M. VILLENAVE), délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2023, dressé par Jean WATIER, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et ses annexes pour l'exercice considéré :

- ① Lui donne acte de la présentation faite du budget primitif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses section de FONCTIONNEMENT	Recettes section de FONCTIONNEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	5 002 158,27€	3 397 611,00€
Reste à réaliser n-1		
Résultat fonctionnement reporté		1 604 547,27€
TOTAL	5 002 158,27€	5 002 158,27€
	Dépenses section d'INVESTISSEMENT	Recettes section d'INVESTISSEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	2 681 466,19€	2 943 340,76€
Reste à réaliser n-1	543 644,84€	
Résultat investissement reporté		281 770,27€
TOTAL	3 225 111,03€	3 225 111,03€
TOTAL BUDGET	8 227 269,30€	8 227 269,30€

- ② Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
 ③ Vote et arrête les inscriptions budgétaires telles que résumées ci-dessus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire.

Gérard NAPIAS

